

Étude de la structure de la population de phoques veaux-marins en baie de Somme

Par Sarah MONNET

Du 18 avril au 26 mai 2017, Picardie Nature a accueilli Manon ANGLADE, étudiante de Licence 3 Biologie Marine de l'Université de La Rochelle. Son sujet de stage portait sur la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme et Manon était placée sous la tutelle de Cécile VINCENT, maître de conférences à l'Université de La Rochelle, du Centre d'Études Biologiques de Chizé sur les mammifères marins avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années.

Malgré le peu de temps disponible et la grande quantité de données qui lui ont été confiées, elle a réussi à produire un travail de qualité et nous en apprenons davantage sur cette population. Ces résultats sont d'une grande utilité puisqu'ils seront directement utilisés dans l'axe 2 du projet *Écophoques**, qui a pour but d'estimer la consommation annuelle de proies par la population de phoques veaux-marins.

Vous pouvez lire son rapport de stage en suivant le lien Internet suivant : <http://l.picnat.fr/mpr>
Le rapport de stage y est accessible en cliquant sur "ici" ou sur la photo de la première page.

Voici son résumé :

L'objectif de ce stage était d'estimer la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme. La méthode choisie a été l'analyse des écartements inter-palmures.

Elle a permis d'estimer le nombre d'individus répartis dans différentes classes d'âges :

- les jeunes de l'année (moins d'un an),
- les subadultes (1 à 3 ans)
- et les adultes (supérieurs à 4 ans).

Ces mesures ont été combinées à des données de comptages, réalisées par les bénévoles de l'association, afin de renforcer la pertinence des estimations pour chaque classe.

Les analyses ont été réalisées par tableaux croisés dynamiques.

Les résultats ont montré que la population de phoques veaux-marins de la baie de Somme semble très jeune, et composée d'une très grande proportion de subadultes (individus de plus d'un an, mais non reproducteurs), puisque d'après les estimations, ils représentaient 40,21 % en 2011 et 47,43 % en 2014.

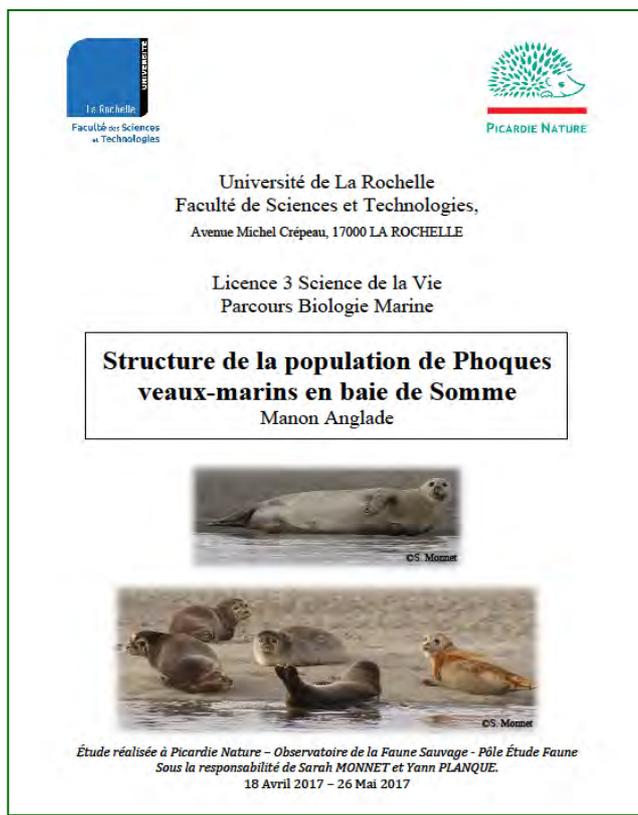
L'hypothèse qui peut donc être émise est que cette population, récente comparée à d'autres populations européennes de phoques veaux-marins, est encore

peu stable, et continue de se modifier rapidement. Cependant, le nombre de jeunes est plus élevé pour l'année 2014 comparée à 2016. Cette observation semble assez paradoxale car le nombre de naissances devrait également augmenter et être supérieur à 2014, ce qui n'est pas le cas ici malgré le plus grand nombre d'adultes recensés en 2016. Ceci pourrait s'expliquer par l'hypothèse précédente avec un grand nombre de subadultes, ne pouvant pas se reproduire car non matures sexuellement.

Cependant, dans ce cas d'étude, il existe certaines limites comme par exemple, le faible nombre de données acquises pendant certaines périodes de l'année pouvant mener à des erreurs d'interprétation sur la population. Ces limites sont donc à la fois techniques et biologiques.

A ma connaissance, c'est la première fois que cette étude est réalisée en baie de Somme grâce à ces mensurations. Pour la continuer, il serait intéressant de récolter davantage de données en 2017 afin de réaliser des comparaisons et de confirmer ou non les hypothèses précédentes.

Manon ANGLADE



**Le programme Écophoques est porté par Centre d'Études Biologiques de Chizé sur les mammifères marins qui est une unité de recherche du CNRS. Il mobilise plusieurs associations du secteur de la Manche Est :*

- Picardie Nature,
- la Coordination Mammalogique du Nord de la France,
- l'Association Découverte Nature (Baie d'Authie),
- le GEMEL.

Il s'inscrit également dans le programme d'activités du Parc Naturel Marin.

Ce programme débuté en 2015 bénéficie du partenariat financier du Conseil Régional des Hauts de France.